



Notre mission : gérer vos fonds documentaires

Nos documentalistes interviennent au sein de votre société ou de votre agence pour organiser et enrichir vos fonds documentaires techniques ou réglementaires. Ces prestations s'appuient sur des outils de gestion participative de l'information.



DÉTAIL DE LA MISSION

1. Organisation des outils documentaires

- Inventaire des fonds existants
- Élaboration des plans de classement
- Choix des outils et des bases documentaires

2. Mise en place des fonds documentaires

- Tri et classement des supports papier
- Collecte des documents numériques
- Reprise des données existantes

3. Suivi des fonds documentaires

- Classement courant des documents
- Indexation, numérisation, catalogage
- Modération des bases de connaissance

4. Animation et diffusion de l'information

- Création de newsletters, de revue de presse
- Présentation et diffusion de dossier technique
- Recherche de fournisseurs et veille technologique

Un réseau de documentalistes à votre service

Les prestations sont assurées par des documentalistes confirmés, partenaires du groupe ACR. Les interventions sont réalisées dans vos locaux ou à distance en fonction de la nature de la mission et des fonds documentaires à gérer.